



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Insuffisance des minima sociaux

Question au Gouvernement n° 3454

Texte de la question

INSUFFISANCE DES MINIMA SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul. Monsieur le Premier ministre, la France s'enfoncé un peu plus dans la crise économique et sociale, et votre gouvernement reste timoré, lent et sourd pour venir en aide aux plus précaires, les premiers touchés par la récession.

Le plan de relance, débattu hier en séance publique, dégage 22 milliards de crédits pour 2021. Mais tout est concentré sur la politique de l'offre : 0,8 % des crédits seulement serviront à soutenir les plus précaires. Votre plan de relance ne parle pas d'urgence. Les débats d'hier soir et les annonces de samedi dernier ne répondent pas aux situations dramatiques que vivent un nombre trop élevé de nos concitoyens. Temporaires et limitées, vos mesures s'inscrivent dans la droite ligne de la politique que vous menez depuis 2017 : vous considérez que la revalorisation des minima sociaux freinerait le retour à l'emploi. Vos choix relèvent d'une logique dépassée, opposant les bons pauvres, à qui l'on peut donner un coup de pouce pour les aider à retrouver un emploi, aux mauvais pauvres, auxquels on distribue quelques euros.

Les bénéficiaires du RSA, dont le nombre va croître de près de 9 %, et ceux de l'allocation spécifique de solidarité, les jeunes de moins de 25 ans et les étudiants boursiers ne percevront, fin novembre ou début décembre, qu'une aide exceptionnelle de 150 euros ; ce n'est pas suffisant et cela ne répond pas à l'urgence de la situation. Vous vous en tenez à une position idéologique en refusant d'augmenter les minima sociaux. Pourtant, une revalorisation est d'autant plus nécessaire que le RSA n'atteint plus que 39 % du SMIC, contre 50 % en 1988, au moment de sa création. Il faut donner un coup de pouce significatif aux minima sociaux, d'au moins 100 euros par mois.

M. Fabien Di Filippo. Donnez aux gens un travail ou une formation !

M. Gérard Leseul. Il faut aider aussi tous ceux qui n'ont pas droit au RSA, notamment les moins de 25 ans, pour qui nous avons proposé un minimum jeunesse.

J'ai bien entendu la réponse faite tout à l'heure. Mais comment pensez-vous lutter efficacement contre la pauvreté si vous refusez ces mesures de bon sens, alors que vous allez annoncer demain un durcissement des mesures sanitaires ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, *ministre déléguée chargée de l'autonomie.* À la suite de la réponse que j'ai donnée

à M. Hammouche, je vous dirai, monsieur Leseul, qu'agir contre la pauvreté, c'est d'abord agir pour l'insertion par l'activité auprès des personnes les plus éloignées de l'emploi, c'est les accompagner socialement. Or, pour bien connaître ce sujet, je peux vous assurer que tenir la main de ces personnes n'est pas toujours simple. Agir contre la pauvreté, c'est aussi améliorer autant que possible l'accès aux droits, et c'est ce que nous allons faire. Agir contre la pauvreté, c'est encore trouver des solutions d'hébergement pour lutter contre la précarité, ce qui, dans le contexte de la crise sanitaire, s'avère d'autant plus important, vous l'imaginez bien. Agir contre la pauvreté, c'est enfin s'occuper des jeunes, en priorité.

Ces jeunes, il ne faut pas les plonger tout de suite dans les minima sociaux ; vous faites partie d'une formation politique, je vous le rappelle, qui a toujours prôné l'activité d'abord, l'insertion, l'apprentissage, avant l'entrée dans les minima sociaux.

M. Patrick Hetzel. Il est vrai que vous avez été secrétaire nationale du Parti socialiste !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. J'en veux pour preuve que, dès sa création, le RMI – le revenu minimum d'insertion – n'a jamais concerné les moins de 25 ans ; cela a même toujours été, je le répète, un credo de votre formation politique. (M. Jimmy Pahun applaudit.) En effet, on s'émancipe socialement par le travail, par les études, par la formation, par l'activité. Tels sont les vecteurs qui permettent de sortir de la pauvreté.

Il faut ajouter, parmi les mesures prises contre la pauvreté, l'envoi aux familles les plus défavorisées de 9 millions de masques. (*Exclamations parmi les députés non inscrits.*) De plus, des équipes mobiles de visite à domicile ont été constituées pour aider les familles menacées d'expulsion.

Ainsi, nous avons mis en œuvre tout un panel de mesures qui visent à accompagner, à insérer, et surtout à éviter les récidives. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Florian Bachelier. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3454

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)